

Procédure de commande des produits d'entretien

La commande des produits d'entretien est centralisée auprès de l'Assistante Patrimoine.

La procédure vise à mettre en place le circuit des commandes dans le respect du budget alloué par l'établissement. Le prestataire retenu est la société SERDEC. Le catalogue des produits référencés est joint à cette procédure.

